



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2021 DAE 98 DEVE Budget Participatif – Conventions et subventions de fonctionnement (255 000 euros) et d'investissement (115 000 euros) en faveur de 11 structures œuvrant pour l'économie circulaire à Paris

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Paris bénéficie d'un dynamisme exceptionnel en matière de création d'entreprises. Depuis plus de 10 ans, la Ville de Paris s'est efforcée de mettre en place un écosystème favorable à la création d'activité, à l'émergence d'innovations, au changement d'échelle des projets économiques porteurs. Elle a notamment souhaité concentrer ses efforts et sa politique d'accompagnement vers les entrepreneurs et entrepreneuses du changement, porteurs d'innovation sociale et environnementale, pour faire de Paris la capitale de l'économie sociale, solidaire et circulaire. Ces porteur·se·s de projets et entrepreneur·se·s constituent un maillon stratégique de la transition écologique et solidaire indispensable à l'émergence d'une société durable, respectueuse des générations futures. C'est en particulier le cas des acteurs de l'économie circulaire, qui développent des modèles économiques souvent innovants, moins gourmands en ressources et créateurs d'emplois non délocalisables.

La présente délibération vise justement à soutenir 11 de ces structures de l'économie circulaire.

Dans la poursuite du projet de création d'un lieu dédié au réemploi et à la seconde vie des objets, notamment à travers le bricolage participatif, lauréat du Budget Participatif du 15^e arrondissement en 2016, la Ville de Paris et Paris Habitat ont lancé à l'été 2019 un appel à manifestation d'intérêts afin d'identifier des porteurs de projets pour l'ouverture d'une bricothèque-ressourcerie dans deux locaux du Sud de l'arrondissement. Ces locaux sont situés au 77 rue Castagnary, dont la construction vient de s'achever et sur le boulevard Lefebvre (côté pair), face au 31 rue Jacques Baudry. Le CHRS Résidence Catherine Booth, établissement de la Fondation Armée du Salut, a répondu à l'appel à manifestation d'intérêts et s'est déclaré prêt à créer la première bricothèque-ressourcerie du 15^e, sous un format d'atelier chantier d'insertion. La Fondation Armée du Salut a bénéficié d'une première subvention d'investissement de 160 000 euros en 2020 pour une première phase de travaux. Les travaux prévus ont pris du retard du fait de la crise sanitaire, et ils ont par ailleurs changé d'ampleur du fait de l'ajout d'un sous-sol de 170 m² au local proposé à la Fondation pour accueillir sa ressourcerie. L'occupation de ce local, initialement prévu comme temporaire, a par ailleurs été

pérennisée par Paris Habitat et la Fondation, par la signature d'un bail civil de 10 ans. Les investissements prévus par la Fondation ont été réévalués à la hausse et s'élèvent à présent à 885 000 euros. En complément de la subvention de 160 000 euros déjà attribuée, la Fondation sollicite un complément d'aide de 115 000 euros pour financer ces travaux. Elle sollicite également une subvention d'amorçage de son activité de bricothèque-ressourcerie, qui démarrera progressivement à partir d'octobre 2021.

Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer avec la Fondation Armée du Salut les conventions dont vous trouverez le texte joint en annexe. La convention de financement d'investissement prévoit l'attribution, au titre de l'exercice 2021, d'une subvention d'investissement de 115 000 euros. La convention pluriannuelle d'objectifs de financement de fonctionnement prévoit l'attribution, au titre de l'exercice 2021, d'une subvention de fonctionnement de 45 000 euros.

Bellastock (19e) est une société coopérative d'intérêt collective d'architecture (créée sous statut associative en 2010, SCIC depuis 2019). Elle œuvre à la valorisation des lieux et de leurs ressources en proposant des alternatives à l'acte de construire. Bellastock est pionnière en France sur le réemploi des matériaux de construction. Elle offre des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et conseil à maîtrise d'œuvre sur ce secteur, réalise des études sur le réemploi et l'urbanisme transitoire pour des institutions publiques et structures privées et propose des formations sur ces sujets aux professionnels ainsi que des actions de sensibilisation du grand public. Depuis 2018, elle mène avec sept partenaires un projet européen de recherche-action visant à répertorier les opérateurs du réemploi dans la construction dans le Nord-Ouest de l'Union Européenne, développer et tester une méthode d'inventaire des éléments réutilisables avant démolition et des méthodes de prescription. Ce projet a également pour ambition de diffuser largement ces pratiques de réemploi dans le secteur de la construction, par des campagnes de communication auprès des maîtrises d'ouvrage publiques et privées et de toutes les parties prenantes du secteur. En mai 2021, cela s'est notamment traduit par l'organisation d'un symposium à Paris pour mettre à l'honneur les revendeurs de matériaux franciliens. L'organisation de ce symposium a coûté 45 000 euros à la structure, financée par le programme européen Interreg à hauteur de 27 000 euros. Bellastock sollicite un soutien financier complémentaire de la Ville de Paris. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment, je vous propose d'attribuer à cette SCIC une subvention de fonctionnement de 10 000 euros, au titre de l'exercice 2021.

Emmaüs Coup de Main (Pantin) est une association créée en 1995, qui a pour but d'œuvrer à l'insertion des populations en exclusion. Elle s'est engagée avec le soutien de la Ville de Paris dans la création d'une ressourcerie située dans le quartier de la Porte de Montreuil, qui collecte chaque année près de 1000 tonnes de biens qu'elle revalorise dans ses boutiques ou dans des filières de recyclage. La structure accompagne environ 40 salariés en insertion chaque année et loue un local de 455m² au sein de l'hôtel industriel CAP18, sur le quartier de la Porte d'Aubervilliers. Elle sollicite le soutien de la Ville de Paris pour financer ce loyer qui se monte à 100 000€ annuellement. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de

l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, je vous propose d'attribuer à cette association une subvention de fonctionnement de 50 000 euros, au titre de l'exercice 2021.

L'association École de la transition écologique, ou ETRE (13e), créée en 2018, a pour objet de développer la formation aux métiers de la transition écologique, en particulier pour les jeunes en situation de décrochage scolaire. Le projet consiste à créer, sur le modèle de la structure identique développée à Toulouse, et en partenariat avec elle, une école des métiers de la transition écologique. L'école développe plusieurs dispositifs de formation permettant à des jeunes décrocheurs (via la Mission Locale et la Mission de lutte contre le décrochage scolaire) mais également des jeunes en questionnement (via les universités) de découvrir les métiers de la transition écologique: énergies renouvelables, mobilité urbaine, économie circulaire, agriculture urbaine, écoconstruction, etc. Ils et elles expérimentent ces métiers lors d'ateliers manuels et des rencontres avec les partenaires : associations, entreprises de l'ESS, grands groupes, artisans. Les jeunes acquièrent ainsi des compétences techniques et relationnelles valorisables dans la suite de leur parcours. Ce parcours proposé par ÊTRE permet à ses bénéficiaires de retrouver confiance en eux et d'amorcer un retour vers la formation et l'emploi, leur ouvrant des perspectives chargées de sens, dans un cadre bienveillant. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de la transition écologique, je vous propose de soutenir cette action par une subvention de fonctionnement de 10 000 euros, au titre de l'exercice 2021.

Emmaüs Connect (19e) est une association créée en 2013, ayant pour mission d'accompagner la transformation numérique de notre société en agissant sur l'inclusion numérique des personnes en grande difficulté. Au-delà des questions d'illectronisme, sur lesquelles travaille Emmaüs Connect depuis sa création, la crise sanitaire a mis en exergue les inégalités d'accès à l'équipement informatique lui-même. Pour traiter ce problème, sans pour autant décupler l'impact écologique du numérique sur l'environnement (émission de gaz à effet de serre, épuisement des ressources en métaux rares, etc.), Emmaüs Connect a lancé en novembre 2020 la plateforme LaCollecte.tech : Elle fait le lien entre les entreprises donatrices de matériels, les structures capables de les reconditionner et les structures sociales pouvant en faire profiter leurs bénéficiaires, par une vente à tarif solidaire, un don, un prêt ou une mise à disposition dans leurs locaux. L'objectif de cette plateforme est de faciliter l'acte du don de parcs informatiques pour les entreprises, mais également de créer de l'emploi dans le secteur du reconditionnement, en particulier des emplois en insertion ou pour des personnes en situation de handicap. Cette plateforme nationale aura une déclinaison parisienne grâce au recrutement d'un chargé de développement. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de la lutte contre la fracture numérique, je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe, qui prévoit l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 10 000 euros, au titre de l'exercice 2021.

L'association La Table des Matières (14e), a ouvert en septembre 2016 un espace dans le 14ème arrondissement (51 rue de l'Abbé Carton), dédié à la collecte, la revente, le prêt ou la location de biens culturels d'occasion (CD, livres, DVD, jeux vidéo, vinyles, etc...). Le développement de cette activité a pour objectif de favoriser l'accès à la culture pour tous, de participer à la création et au

renforcement des liens sociaux et de contribuer à la réduction des déchets en donnant une seconde vie aux objets. Cette structure emploie trois salarié.e.s et un service civique. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de soutenir cette action par une subvention de fonctionnement de 10 000 euros, au titre de l'exercice 2021.

L'association Les Jardins Numériques (14e) a pour objet de favoriser la constitution, l'aménagement, l'installation et la maintenance d'espaces numériques partagés ayant vocation à réduire la fracture numérique. Elle souhaite formaliser et développer ses actions en faveur de l'allongement de la durée de vie du matériel informatique. Au sein de ses locaux, elle va mettre en place un « Atelier Répare PC » permanent pour collecter et trier plus d'un millier de machines par an (ordinateurs, ordinateurs portables, smartphones, tablettes, consoles jeu-vidéo, imprimantes, scanners...) qu'elle pourra soit recycler, soit reconditionner puis distribuer à tarif solidaire dans sa « Boutique du Libre et du réemploi » ouverte deux demi-journées par semaine. L'Atelier Répare PC pourra également offrir des prestations de maintenance informatique, pour résoudre les problèmes matériels et logiciels des habitants du quartier politique de la Ville de la Porte de Vanves, notamment du quartier (en politique de la ville). Pour mettre en place cette action, l'association souhaite salarier à temps partiel un technicien en maintenance informatique pour structurer cette activité, la mettre en œuvre et encadrer les bénévoles mobilisés. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de la lutte contre la fracture numérique, je vous propose de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe, qui prévoit l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 5 000 euros, au titre de l'exercice 2021.

La Maison du Zéro déchet (12e), association créée en 2017, occupe à la Caserne de Reuilly un grand local de 540 m². En plus d'accueillir les équipes de La Maison du Zéro Déchet, de Zero Waste France et des Réseaux Français et Francilien de la Consigne, ce lieu dispose d'un espace de vente dédié au zéro déchet de 50 à 100 m², où sont vendus les « indispensables du zéro déchet » (gourdes, sacs à vrac, etc.), du matériel et des ingrédients pour la production de produits faits maison et des objets d'occasion dans un rayon « rien de neuf ». Cette boutique est aussi une vitrine pour des marques engagées dans le zéro déchet en phase de lancement ou de développement de nouveaux produits. Cette boutique de produits non-alimentaires est associée à un « café consigne » qui propose une sélection de boissons et une offre de restauration légère à consommer à emporter ou sur place dans un espace intérieur de 100 m² assorti d'une terrasse de 180 m², le tout sans le moindre emballage à usage unique. La Maison dispose également d'un grand espace événementiel de plus de 150 m², destiné à accueillir des réunions ou des formations pour des petits groupes, des ateliers d'apprentissage par la pratique, des conférences ou encore des projections de films engagés. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de soutenir cette action par une subvention de fonctionnement de 10 000 euros, au titre de l'exercice 2021.

Paillettes & Cambouis (11e), association créée en 2020, a pour objet l'animation d'un atelier d'autoréparation vélo participatif, solidaire et émancipateur, la promotion active de l'usage du vélo pour tout type de déplacement et du réemploi pour concourir à la préservation de l'environnement, à la lutte contre le

dérèglement climatique et la pollution et l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain. L'association souhaite ouvrir un atelier d'autoréparation de vélos dans le Nord-Est parisien et sollicite le soutien de la Ville de Paris pour amorcer cette activité. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de la transition écologique, je vous propose de soutenir cette action par une subvention de fonctionnement de 5 000 euros, au titre de l'exercice 2021.

L'association Réseau Consigne et Réemploi Île de France (12e), créée en mars 2020, a pour objet de promouvoir et soutenir le développement du réemploi et de la réutilisation d'emballages ménagers, commerciaux et industriels en Île-de-France afin de prévenir et réduire les déchets et la consommation de ressources. Elle rassemble une quarantaine d'acteurs, représentatif des professionnels offrant des applications très diversifiées en alternative au jetable : vente à emporter, vente en ligne, transports de marchandises, systèmes intégrés de vente en vrac et de consigne, restauration collective, fûts de brasserie, colis pour le e-commerce etc. Afin de développer et promouvoir les solutions de consigne sur le territoire parisien et francilien, l'association souhaite étudier les conditions de déploiement de contenants consignés à grande échelle sur le territoire parisien, en prototypant un système de mutualisation et de standardisation des contenants. Le projet prévoit la définition et la sélection de standards de contenants à déployer sur le territoire parisien. Il prévoit également de co-construire, avec les opérateurs de consigne impliqués dans le projet, une plateforme de gestion des opérations et flux inter-opérateurs afin de mutualiser les solutions de collecte, lavage, distribution, traçage etc. Pour mener à bien ce projet, des étapes de prototypage, de préfiguration et d'évaluation sont nécessaires. Le projet comprend notamment la conduite d'études techniques et juridiques pour identifier les prérequis nécessaires à la viabilité du système mutualisé, ainsi que des études de vérification. L'association se chargera également dans le cadre de son projet d'animer et fédérer les acteurs du réemploi en Île-de-France, de répondre aux sollicitations des mairies d'arrondissement pour les accompagner dans la mise en place de dispositifs de consigne pour réemploi sur leur territoire, et de sensibiliser les citoyens parisiens et franciliens. Il communiquera par ailleurs sur les enjeux du réemploi des emballages (notamment sur les marchés couverts/et ou découverts). Le projet sera réalisé à partir de novembre 2021 sur une durée d'un an. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de la sortie du plastique à usage unique, je vous propose de m'autoriser à signer la convention de financement en annexe, qui prévoit d'octroyer une subvention de 40 000 euros à cette association pour la création d'un outil d'évaluation et de suivi des déchets évités grâce aux solutions de consigne, la production d'un catalogue des références des produits et la préfiguration d'un système de mutualisation des contenants consignés à Paris.

L'association Réseau Francilien du Réemploi, ou REFER (11e), a pour objet de réunir les acteurs du réemploi en Ile-de-France et d'être une plateforme de promotion, de coordination et d'animation du réemploi. Depuis 2015, le REFER propose un accompagnement des porteurs de projets de recycleries financé par la Ville. Ce dispositif porte sur :

- l'accompagnement de porteurs de projets de recycleries dans la préfiguration de leurs projets (formation, accompagnement rapproché, mise en relation, stratégie d'implantation) ;

- l'accompagnement des porteurs de projets dans la phase suivant l'ouverture des recycleries (accompagnement dans le recrutement, la gestion des flux, la consolidation du modèle économique, la communication, la gouvernance) ;
- l'accompagnement des recycleries existantes en vue de la consolidation de leurs activités (formations, gestion des ressources humaines, partenariats, sensibilisation du public – notamment à travers des événements récurrents –, enjeux financiers, etc.) ;
- sur la base de ces accompagnements, et notamment des différents retours de bonnes pratiques, la définition d'un modèle économique (ou de modèles économiques) de recyclerie.

À cette fin, depuis 2015, l'association mobilise un coordinateur (un équivalent temps plein) auprès des porteurs de projets parisiens, et fait intervenir, en tant que de besoin, toutes les structures du réseau francilien, le réseau national, ainsi que des experts extérieurs. Le REFER a accompagné l'émergence et la consolidation de neuf recycleries sur le territoire parisien depuis 2015 : l'Alternative dans le 2e, la Textilerie et la Bricollette (projet immobilier en cours, ouverture prévue en 2024) dans le 10e, la nouvelle ressourcerie de la Petite Rockette dans le 12e, la Fondation Armée du Salut pour son projet de bricothèque-ressourcerie dans le 15e, la Ressourcerie des Batignolles et la Recyclerie Sportive dans le 17e, la ressourcerie Le Poulpe, portée par la Bricollette, dans le 18e (qui a ouvert à l'automne 2019) et la Ressource de Belleville dans le 20e. Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris, et afin d'assurer la continuité de son action, je vous propose d'attribuer une subvention de fonctionnement de 60.000 euros au Réseau Francilien du Réemploi, au titre de l'exercice budgétaire 2021.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris